



Licence générale Droit Economie Gestion parcours Ressources Humaines



Code diplôme :
20512004

Mise à jour : 21 octobre 2019

Durée de la formation	455 heures sur 1 année complétée par la formation en entreprise pendant la durée du Contrat d'apprentissage
Organisation pédagogique	Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.
Niveau de sortie*	6
*Cadre Européen des Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	
Entreprises d'accueil	Structures privées ayant un service RH, structures publiques.

- Les +**
- Accompagnement,
 - Reconnaissance nationale,
 - Poursuites d'études potentielles.

Votre Unité de Formation :

Lycée Saint Ambroise: ESSA Chambéry

2 rue Burdin 73025 Chambéry Cedex

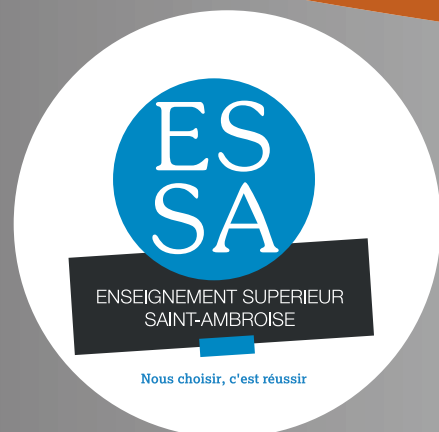
Tel 04 79 33 12 55

Mail essa@st-ambroise.org

Site internet : www.st-ambroise.org

CFA de rattachement :

CFA CréAp (siège régional) - 4 rue de l'oratoire - 69300 Caluire et Cuire
tél. 04 72 10 94 07 - mail cfa.creap@cneap.fr
Association loi 1901 - Numéro UAI : 0693764S N° SIRET : 50304921500026





1 OBJECTIFS

L'objectif de ce programme

- L'objectif professionnel de ce parcours est de former à la maîtrise des enjeux de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise, des bases administratives et techniques des processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel. Le titulaire de ce parcours de licence est en capacité de prendre en charge des tâches précises relevant de ces fonctions.

Cette sortie licence permet particulièrement une valorisation professionnelle dans les domaines suivants :

- Assistant de gestion du personnel,
- Chargé de la paie et de l'administration du personnel,
- Chargé de gestion en petites et moyennes entreprise ayant en charge la gestion du personnel : recrutement, formation, évolution de carrière ...



2 CONDITIONS DE RÉUSSITE

Travail personnel, assiduité en formation,
Notes requises 10/20 et validation du dossier professionnel



3 CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENTRÉE EN FORMATION

Pré requis :

Niveau d'entrée :

- Niveau d'entrée : L2 ou 120 crédits européens
- Etre âgé de 15 à 29 ans ou en situation de handicap ou créateur d'entreprise,
- Avoir signé Contrat d'Apprentissage (CDD ou CDI),
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription :

- Dossier de candidature complété,
- Participation à la réunion d'information et à l'entretien de vérification des pré-requis,
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant CERFA FA13 Contrat d'apprentissage ou à défaut Attestation d'engagement de l'employeur.

Individualisation du parcours :

- Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique.
- Convention de complément de formation dans une tierce entreprise si l'activité de l'entreprise ne couvre pas tous les champs du programme de formation.
- Modulation de la durée du contrat : de 6 mois à 3 ans en fonction du positionnement, jusqu'à 4 ans pour les personnes en situation de handicap.



4 CONTENUS DE FORMATION

	Disciplines du référentiel du diplôme ou du titre / modules d'enseignement (ECTS) (*)	Répartition prévue en nombre d'heures
		1ère année
Enseignements professionnels ou spécifiques	Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines	28
	Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique	28
	Droit du travail : relations individuelles	42
	Droit du travail : relations collectives	42
	Outils RH	42
	Comptabilité et contrôle de gestion- Découverte	35
	Anglais professionnel	42
	Gestion de la paie	28
	SIRH	28
	GRH, dialogue social et transformations des organisations	42
	Data RH	35
	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	35
	Expérience professionnelle, rapport d'expérience et séminaire de méthodologie	28
	Total annuel	455



5 ÉVALUATION

Afin d'aider l'alternant.e à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre : contractualisation du parcours, évaluation en centre de formation et en entreprise, entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Adaptation aux situations de handicap : session d'examen adaptée.

Bloc compétences	Forme
Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines	Ponctuelle écrit
Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique	Rédaction d'un mémoire
Droit du travail : relations individuelles	examen final
Droit du travail : relations collectives	examen final
outil RH	examen final
Comptabilité et contrôle de gestion- Découverte	examen final
Anglais professionnel	Contrôle en Cours de Formation
Gestion de la paie	Contrôle en Cours de Formation
SIRH	Contrôle en Cours de Formation
GRH, dialogue social et transformations des organisations	Examen final
Data RH	Contrôle en Cours de Formation
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	Contrôle en Cours de Formation
Expérience professionnelle, rapport d'expérience et séminaire de méthodologie	rédaction d'un rapport





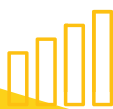
6 MOYENS TECHNIQUES & HUMAINS

Équipement matériel :

- . salles de cours équipées vidéo projection, Espace numérique
- . classe informatique mobile

Formateurs :

Nom	Diplôme	Matières
Mme FERLAY	Master 2 management des Services	Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines
Mme BOURDAIS	Master 2 management administration des entreprises	Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique
Mme GONIDEC	Master 1 droit social et GRH	Droit du travail : relations individuelles/ Outils RH
Mme NICOUD	Institut d'études politiques	Droit du travail : relations collectives/ GRH, dialogue social et transformations des organisations
Mme HENNION	Institut d'expertise comptable	Comptabilité et contrôle de gestion- Découverte
Mme DAL MOLIN	Double master en langues	Anglais professionnel
Mme SCHRIVER	DESS CAAE	Gestion de la paie
Mme GUTIN VESIN	Master 2 en Gestion des Ressources Humaines	SIRH
Mme MINCELESCU	Master en computer science	Data RH
Mr LACORRE	DESS CAAE	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle
Mr CORDEY	DESS Marketing	Expérience professionnelle, rapport d'expérience et séminaire de méthodologie



7 RÉFÉRENCES

non concerné ouverture en apprentissage septembre 2019

	2018	2017	2016
Taux de réussite	%	%	%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	%	%	%
Satisfaction globale Maîtres d'apprentissage (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des étudiants accompagnés un apprenti)	%	%	%
Satisfaction globale des Maîtres d'apprentissage (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation auprès de l'ensemble des Maîtres d'apprentissage accompagnés un apprenti)	%	%	%



8 APRÈS LA FORMATION

Suites de parcours possibles :

Tous les masters généraux et professionnels en lien avec la spécialité

Débouchés professionnels :

- Responsable administratif
- Attaché juridique
- Assistant ressources humaines
- Gestion des compétences
- Méthode et techniques en ressources humaines
- Relations sociales
- R H
- Gestion des ressources humaines
- Fonction gestion du personnel
- Rémunération



Déroulement de l'action de formation

Dates de formation :

- 1ère année : du 30/09/2019 au 03/07/2020

Rythme de l'alternance : 1 semaine/3 semaines en UFA/Entreprise

Mixité des publics en formation : non

Conditions d'inscription

Nombre de places : 14

Modalités pratiques de positionnement sur le dispositif de formation par alternance :

- Réunion d'information collective : mai
- Entretiens individuels de positionnement : de mars à juillet
- Ateliers d'accompagnement à la recherche d'un contrat le cas échéant

Équipement

• Restauration :

cafétéria et self sur place

• Hébergement :

pas de possibilité

• Transport :

Bus à proximité, Gare à 10 minutes à pieds

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES...

Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant.e.s et le métier préparé.

Avant chaque période en entreprise, l'alternant.e part avec un projet d'acquisition dont il doit rendre compte systématiquement à son retour. Une relation étroite s'opère entre les apports du CFA et l'expérience en entreprise.

L'équipe éducative prépare l'alternant.e aux exigences du monde de l'entreprise. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

Deux visites de suivi annuelles sont menées par les formateurs, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage. Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations de résolution de problèmes individuelles et collectives, la mobilisation des savoirs sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant.e (plan de travail, auto-évaluation).



10 MODALITÉS FINANCIÈRES

Aucun frais de scolarité :
formation financée par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Rémunération/Statut salarié - apprenti.e :

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2019

Année d'exécution du contrat/ Age de l'apprenti	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%	100% *
2 ^{ème} année	39%	51%	61%	100% *
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100% *

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur)

AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

POUR L'APPRENTI.E :

1 - Le salaire de l'apprenti est exonéré de charges sociales ce qui signifie que le salaire brut est le même que le salaire net.

2 - Carte Etudiant des métiers donnant accès à certaines réductions.

3 - L'apprenti peut bénéficier d'aides :

- Pour l'acquisition du 1^{er} équipement
- Pour l'hébergement
- Pour la restauration
- Pour la mobilité internationale
- Une allocation en cas de logement indépendant
- Une participation au permis de conduire de 500€ versée directement par le CFA à l'auto-école.

POUR L'EMPLOYEUR,
AIDE UNIQUE AUX EMPLOYEURS PRIVÉS DE MOINS DE 250 SALARIÉS :

Site à consulter :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/